



RAPPORT ANNUEL

2023

1/ LE FONDS DE DOTATION APRES-DEMAIN

Après Demain est un fonds de dotation familial créé par Cyril et Brigitte Maury en 2010.

Implanté à Nantes, le fonds Après Demain a la volonté d'avoir un impact sur sa région. Son champ d'action s'étend donc principalement sur les régions Pays de la Loire et Bretagne.

Il incite et facilite également l'implantation, sur le territoire, de projets efficaces et innovants ayant émergé ailleurs en France.

- Son objet: Diminuer les souffrances des personnes en situation d'isolement social quelle qu'en soit la cause.
- Sa mission: **Financer et accompagner les associations** qui apportent à ces personnes des **solutions concrètes, efficaces et durables**.
- Son parti pris: Un accompagnement sur mesure, co-construit dans la durée, pour soutenir les associations et leurs dirigeant.e.s dans la réussite de leur objet social.

Le Conseil d'Administration est composé des 8 membres de la famille, les parents, les enfants et leurs conjoints, tous très impliqués.

- Cyril Maury : Président,
- Brigitte Maury : trésorière,
- Virginie Maury-Blanquet : secrétaire,
- Marguerite Maury : administratrice,
- Benjamin Maury : administrateur,
- François Blanquet : administrateur,
- Erwan Robert : administrateur,
- Alexia Maury-Segard : réintégrée en tant qu'administratrice lors du CA du 20 octobre 2023, après en avoir été la déléguée générale.

L'équipe salariée

Une déléguée générale salariée, Emmanuelle de Pétigny, est en charge de l'animation de l'activité du fonds. Interlocutrice privilégiée des associations, elle allie expertise et expérience, connaissance du terrain local et dialogue avec les partenaires et les acteurs du secteur.

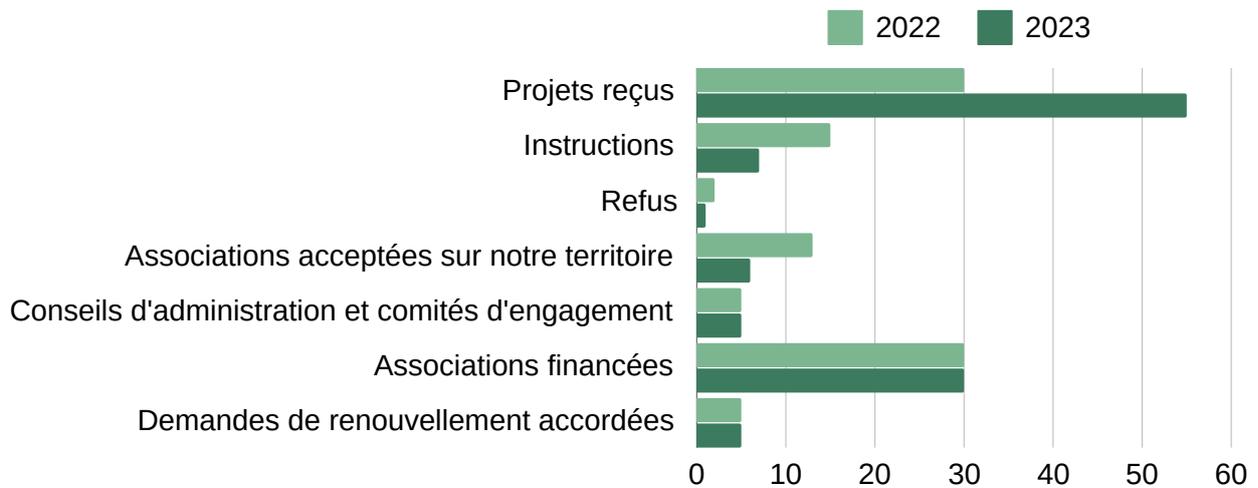
Une assistante de direction, Marie-Anne Bès de Berc, vient renforcer la partie administrative en étant l'interlocutrice dédiée au suivi des conventions notamment. Elle travaille aussi sur la communication.



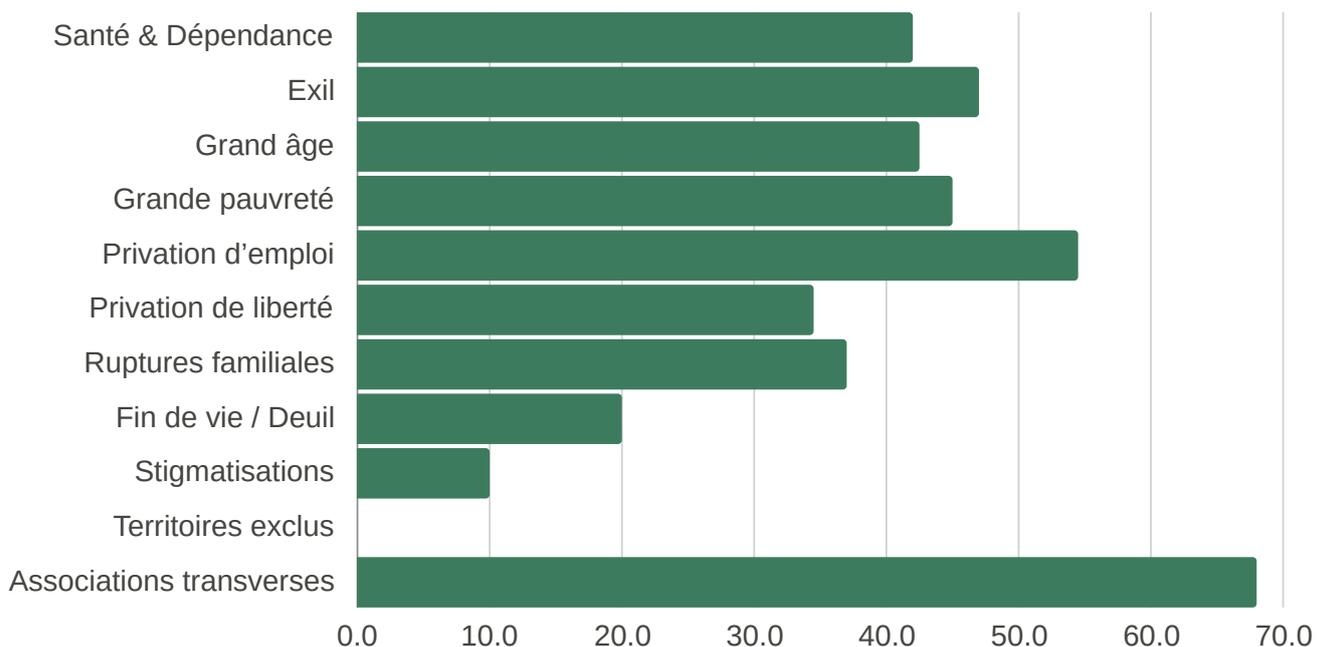
2/ ACTIVITÉS 2023:

Des chiffres:

- 411 925 € dépensés pour les associations (financement direct + Graines d'Audace-GA).
- 13 730 € accordés en moyenne aux associations (financier + GA, financier seul= 13 350 €)
- 85 032 € de frais de fonctionnement (ce montant plus important cette année est lié au changement de DG - tuilage pendant un mois, indemnités de départ...)
- 497 K€ de budget total
- Les 8 membres de la famille ont contribué par leur travail bénévole à hauteur de 14.6K€ (495h)



SUBVENTIONS, EN K€, PAR THÉMATIQUE EN 2023:



3/ TEMPS FORTS 2023 ET PERSPECTIVES 2024

En 2023, 30 associations, comme en 2022, ont été accompagnées sur le territoire d'intervention d'Après Demain, avec un financement annuel à pluri-annuel.

Le budget a légèrement augmenté en 2023, passant à 497 K€ / an.
Le montant versé par association est resté stable.

L'équipe salariée a été modifiée, avec l'arrivée d'une nouvelle déléguée générale, Emmanuelle de Pétigny, en juin 2023. Un temps de passation des dossiers a été fait sur le mois de juin et jusqu'au CA du 8 juillet 2023, Alexia Maury-Segard quittant son poste de DG au 1er septembre 2023.

Animé par Hervé Gouil, le groupe 1 de pairs apprenants pour dirigeant.e.s d'associations, "Graines d'audace" s'est réuni 4 fois.

Suite à un bilan de cette expérimentation, un 2e groupe a vu le jour à Paris, en partenariat avec le fonds de dotation Le Chant des Etoiles. Ce qui a permis de former une nouvelle intervenante, Isaline Rohmer.

Après Demain a poursuivi son implication dans les réseaux philanthropiques que sont l'association Un Esprit de Famille, le réseau des Grantmakers, au niveau local et national, et la Fondation Territoriale 44.

L' "appel à associations », lancé en 2022, sur les thématiques de l'isolement lié au grand âge et à la fin de vie, a été clôturé fin 2023.

61% DES
PERSONNES
ISOLÉES ONT UN
NIVEAU DE VIE
INFÉRIEUR AU
NIVEAU DE VIE
MÉDIAN (FDF)

SELON LA DERNIÈRE
ÉTUDE ANNUELLE (2023) DE
LA FONDATION DE FRANCE
SUR LES SOLITUDES EN
FRANCE : ENVIRON 6
MILLIONS DE PERSONNES
SONT EN SITUATION
D'ISOLEMENT TOTAL

3/ TEMPS FORTS 2023 ET PERSPECTIVES 2024

Dans le cadre des 5 conseils d'administration de l'année 2023 :

- Un point sur le plan stratégique 2020-2025 a été fait au CA de février.
- En juillet a été présentée l'étude sur les fonds et fondations de la Fondation de France, avec notamment un point sur l'approche systémique.
- En octobre, un apport théorique et de projets a été fait par la DG sur la prévention de l'isolement social.
- Maxime Hurault, directeur de la Cloche, a été invité au CA d'avril, afin de présenter l'association et d'expliquer le travail de préselection des associations qu'il avait accepté. Vanessa Couvreur-Chapeau, coordinatrice, et Pol Bendabid, président d'Habit'âge, sont venus présenter leur association au CA de décembre.

Pour 2024:

Après le bilan stratégique annuel, un travail sur l'offre d'accompagnement du fonds est prévu pour le 1er semestre.

Cela permettra de retravailler sur l'engagement des administrateurs, sur les différents outils de pilotage du fonds et des associations (dossier d'instruction, de renouvellement, site internet...), et de travailler avec les associations pour mieux répondre à l'objet social du fonds.



4/ LES ASSOCIATIONS FINANCÉES EN 2023



Activité : Prévenir les risques liés à l'isolement à tous les âges de la vie grâce à des programmes de sensibilisation à l'écoute relationnelle et d'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité.



Activité : Aider par tous les moyens appropriés, la relation entre le mineur et son parent sur le temps de l'incarcération et jusqu'à 6 mois après la sortie.



Activité : Mettre en place des projets qui favorisent les liens sociaux et participent à la réhabilitation des plus démunis (les personnes de la rue).



Activité : Accompagnement de l'Entrepreneur post-faillite, dont l'objet est de l'aider à mieux rebondir vers un projet professionnel.



Activité : Prévenir et accompagner les personnes en prise avec des conduites addictives, ainsi que leurs familles.



Activité : Sur le territoire de Loire-Atlantique, développer un réseau d'entraide entre pairs au service des sortants de l'ASE. Projet: Aide au fonctionnement (salaires).



Activité : Répondre à la souffrance que constitue la solitude pour les personnes SDF, lutter contre l'exclusion sociale et de promouvoir le lien social.

4/ LES ASSOCIATIONS FINANÇÉES EN 2023



Lazare

Activité : Proposer un habitat social innovant et citoyen sous forme de colocations entre des jeunes professionnels et des personnes sans domicile fixe.



Permis de
CONSTRUIRE

Activité : Accompagner des personnes qui ont vécu des peines de prison, à être pilote de leur vie, dans la construction et réalisation de son projet de vie.



Simon de Cyrène

Activité : Animer et gérer des lieux de vie, d'activités et de loisirs permettant à des personnes en situation de handicap (cérébro-lésées) de réaliser leurs projets dans une atmosphère de soutien mutuel et de fraternité.



Activité : Informer, appuyer sur le plan humain et accompagner les agriculteurs dans leurs démarches, notamment de nature économique, financière, comptable, sociale, juridique et fiscale.



Utopia 56
Mobilisation pour les exiliés

Activité : Venir en aide aux personnes exilées et à toute personne en détresse en France, dans le respect de leurs choix de parcours et de vie, grâce à la mobilisation citoyenne.



Activité : Organiser l'accompagnement des agriculteurs et acteurs ruraux en difficulté qui font appel aux associations départementales membres de la région des PDL.



Activité : Favoriser la découverte et l'apprentissage des sports nautiques pour tous les publics, et, en priorité, pour des personnes qui n'y ont pas accès, que ce soit pour des raisons économiques, sociales ou liées à un handicap ou une maladie.

4/ LES ASSOCIATIONS FINANÇÉES EN 2023



Activité : Animer et de développer des programmes de Service Civique, mener en équipe des projets de service à la collectivité, pour les jeunes de 16 à 25 ans.



Activité : Ouvrir des maisons dédiées aux liens entre les femmes. Grâce à l'impulsion collective et aux parcours proposés, elles développent ensemble une vie amicale, sociale et professionnelle.



Activité : Accompagner par des bénévoles, formés, les personnes en fin de vie en Soins palliatifs. Organiser des groupes de parole pour adultes en deuil, et animer des ateliers pour enfants et adolescents endeuillés.



Activité : Construire une société riche de ses diversités, où chacun, quelle que soit son origine, peut exercer pleinement son pouvoir d'agir.



Activité : Accompagner l'insertion sociale et professionnelle des personnes sans domicile fixe. Par une activité de ressourcerie des plantes, donner une seconde chance à des Hommes et des Végétaux.



Activité : Créer du lien social intergénérationnel et contribuer au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale. L'association concourt de plus à la réhabilitation du patrimoine immobilier des centres bourg des territoires ruraux.



Activité : Agir contre l'isolement en organisant des interventions de clowns dans les établissements sanitaires et sociaux des Pays-de-la-Loire.



Activité : S'engager pour l'insertion des personnes réfugiées et nouvellement arrivées en France et favoriser le lien social et les interactions grâce à des ateliers de cuisine.

4/ LES ASSOCIATIONS FINANÇÉES EN 2023



Activité : Porter l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) dans le cadre du projet TZCLD sur la commune de Pontchâteau, pour proposer à chaque personne privée d'emploi un emploi adapté à leur savoir-faire.



Activité : Développer et accompagner l'accès à l'emploi de personnes migrantes, motivées et impliquées, pour faciliter leur intégration sur le territoire.



Activité : Développer en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner confiance aux jeunes et aux familles fragilisés. Projet : financement du développement du projet La Touline (accompagnement de jeunes majeurs fragilisés).



Activité : Créer une ferme agro-écologique pour détenus en fin de peine. Aider au développement de l'association.



Activité : Accompagner des cohabitations intergénérationnelles.



Activité : Améliorer la santé mentale des jeunes et des étudiant·e·s. Déploiement de l'antenne de Nantes

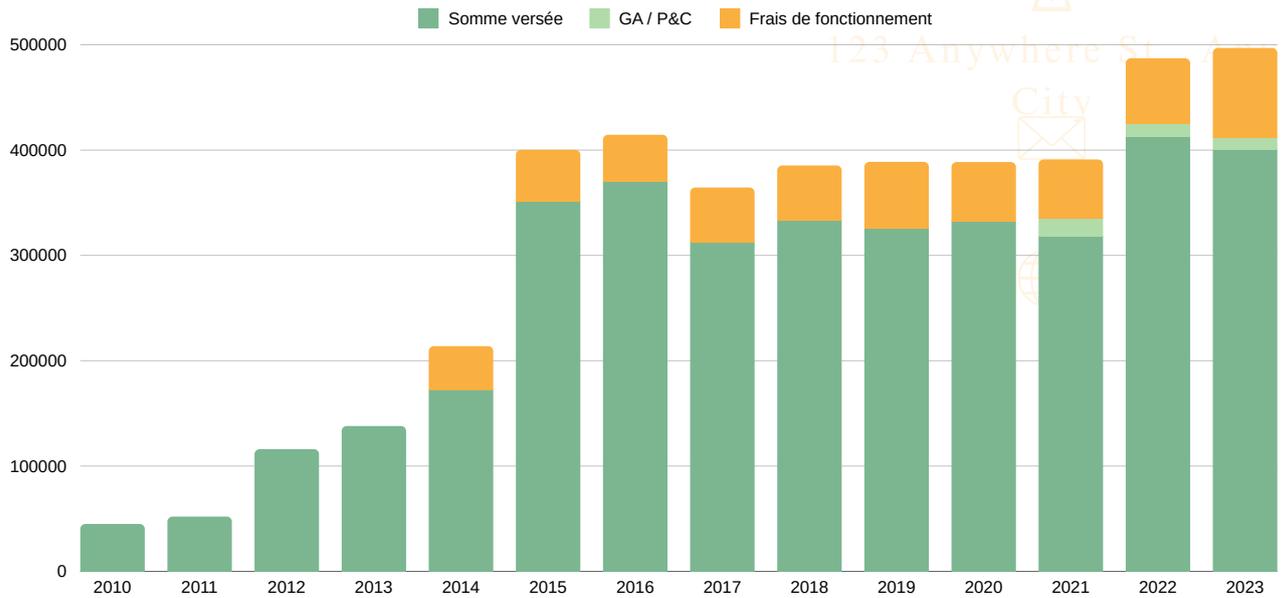


Activité : Ouverture d'une maison de soins palliatifs à Nantes. Participation au budget de construction.

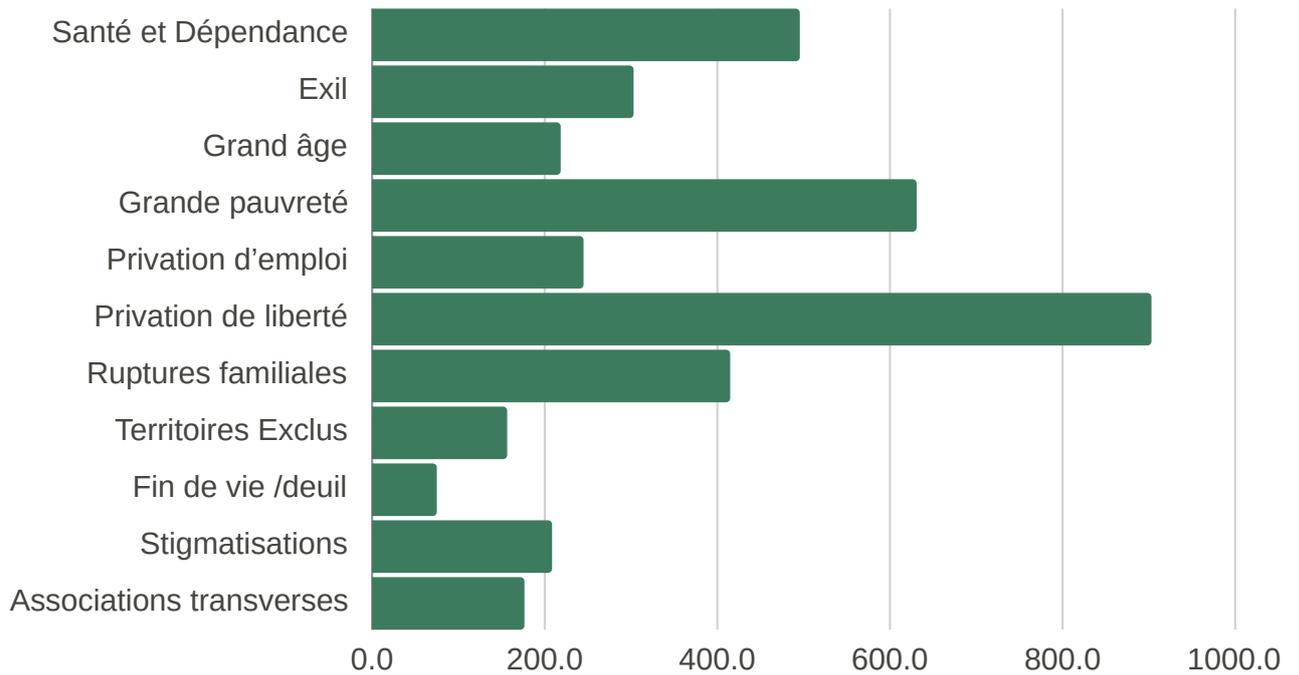


Activité : Permettre aux personnes abimées par la prostitution, de se reconstruire grâce à un travail digne et pérenne.

5/ LES CAUSES DE L'ISOLEMENT



SUBVENTIONS, EN K€, PAR THEMATIQUE, DEPUIS 2010



DEPUIS 2010

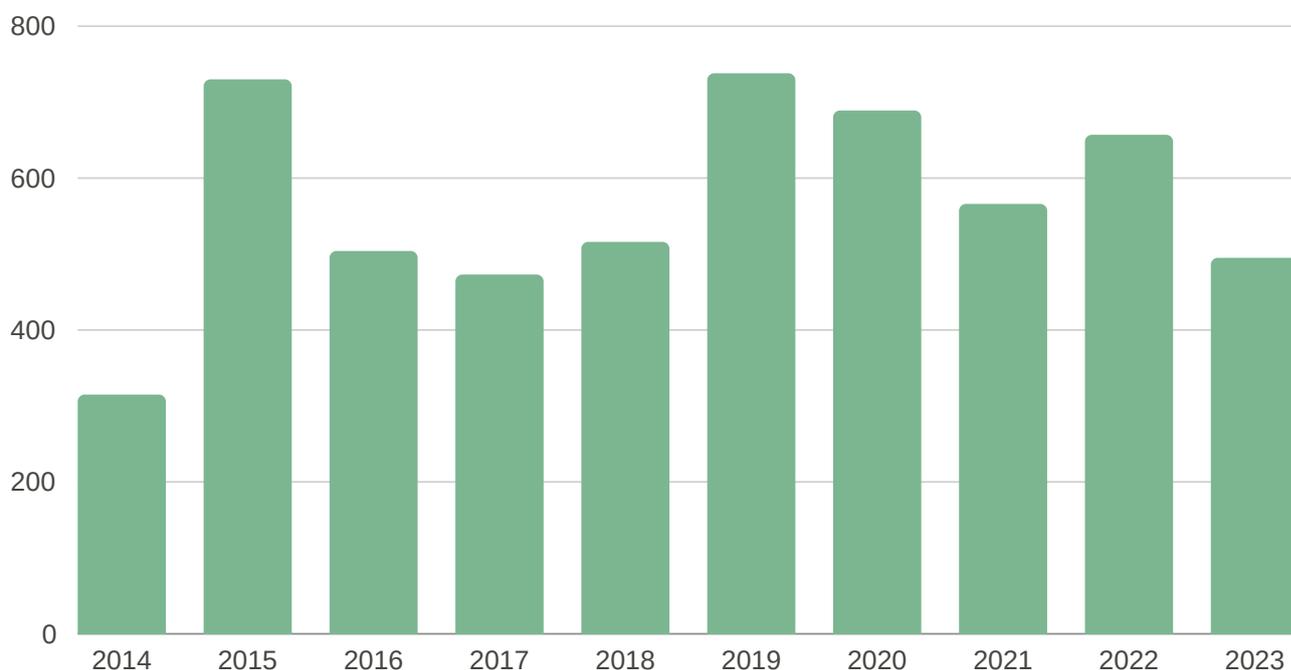
✦ Somme totale versée aux associations : 3 679 412€

✦ Total Graines d'Audace / Passerelles & Compétences : 40 857 €

✦ Total frais de fonctionnement: 561 906 €

6/ ENGAGEMENT DES ADMINISTRATEURS

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN HEURE/AN:



5 CONSEILS
D'ADMINISTRATION
7 INSTRUCTIONS EN 2023

LES 8 MEMBRES DE LA
FAMILLE ONT CONTRIBUÉ
PAR LEUR TRAVAIL
BÉNÉVOLE À HAUTEUR
DE 14 602 € (495H)



Toutes les demandes portant sur des causes d'isolement social et impactant durablement des personnes sur le territoire d'intervention du fonds sont examinées.

Contact :

Emmanuelle de Pétigny, déléguée générale
emmanuelle.depetigny@apresdemain.org

Après Demain

12 avenue Carnot, BP 61 709

44 017 Nantes

[HTTPS://WWW.APRESDEMAIN.ORG](https://www.apresdemain.org)

